RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01681
Numéro SIREN : 790 512 362
Nom ou dénomination : ABCIS

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/009352

BILAN ACTIF

			Exercice N, clos le :		31/12/2021	31/12/2020
			Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	30 754	30 754		
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 379	50 379		
		Autres immobilisations corporelles	36 995	33 783	3 212	4 495
		Immobilisations en-cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		T.I.A.P				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	7 000		7 000	
		Total (II)	**125 128**	**114 916**	**10 212**	**4 495**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements				
		En-cours de production de biens	37 574		37 574	37 406
		En-cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		Avances et acomptes versés				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	325 180	7 894	317 286	210 248
		Autres créances (3)	80 872		80 872	29 931
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	791 611		791 611	138 193
COMPTES DE RÉGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)				7 746
		Total (III)	**1 235 237**	**7 894**	**1 227 343**	**423 524**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
		Primes de remboursement d'obligations (V)				
		Ecarts de conversion actif (VI)				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	**1 360 366**	**122 810**	**1 237 556**	**428 019**

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an	9 473
Clause de réserve de propriété	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

BILAN PASSIF

		31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 25 000)	25 000	25 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)		
	Réserve légale (3)	2 500	2 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	13 454	543 061
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	307 987	-529 607
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total (I)	**348 941**	**40 954**
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	54 311	58 201
	Provisions pour charges		
	Total (III)	**54 311**	**58 201**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	501 875	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	168 025	98 418
	Dettes fiscales et sociales	83 510	94 667
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)	80 894	135 779
	Total (IV)	**834 304**	**328 864**
Ecarts de conversion passif	(V)		
	TOTAL GENERAL (I à V)	**1 237 556**	**428 019**

Renvois		
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	
	Ecart de réévaluation libre	
	Réserve de réévaluation (1976)	
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	834 304	328 864
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP		

COMPTE DE RESULTAT

				31/12/2021	31/12/2020
	Nombre de mois de la période			12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION		**1 - France**	**2 - Exportation**	**Total**	**Total**
	Ventes de marchandises				
	Production vendue — biens				
	Production vendue — services	932 029	368 455	1 300 485	858 006
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)	932 029	368 455	1 300 485	858 006
	Production stockée			168	-38 488
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			52 664	32 461
	Autres produits (1) (11)				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			**1 353 317**	**851 979**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (marchandises)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)			307 034	394 366
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			183 818	370 241
	Impôts, taxes et versements assimilés			12 007	7 173
	Salaires et traitements			361 176	412 980
	Charges sociales (10)			130 025	159 600
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 731	5 312
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant			3 947	3 947
	Dotations aux provisions			41 441	25 740
	Autres charges (12)				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			**1 043 180**	**1 379 359**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				**310 137**	**-527 380**
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers (V)				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (6)			1 875	
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières (VI)			**1 875**	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				**-1 875**	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				**308 262**	**-527 380**

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	445
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	**3**	**445**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	279	2 672
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	**279**	**2 672**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**-276**	**-2 227**
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)		
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**1 353 320**	**852 425**
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**1 045 333**	**1 382 031**
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		**307 987**	**-529 607**

Renvois					
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières		
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		
			- Crédit-bail immobilier		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
	(9)	Dont transferts de charges		7 333	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
	(13)	Dont primes et cotisations complém. personnelles : facultatives	obligatoires		
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes		1 300 484,83	858 006,46
	(15)	Résultat en Euros et centimes		307 986,71	-529 606,74

Annexe

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Règlementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthodes et règles d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les changements résultant de la première application des règlements du CRC n°2002-10 relatifs aux amortissements et dépréciations des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs n'ont pas eu d'effets significatifs sur les comptes de la société compte tenu de l'application de la méthode prospective.

Concernant les actifs immobilisés qui pourraient être décomposés en éléments séparés ayant une durée d'utilisation distincte :

- actifs immobiliers : la décomposition sur la base de la valeur nette comptable serait non significative. Seules les acquisitions futures seront décomposées.
- matériels d'exploitation : nous n'avons pas identifié dans notre parc de biens susceptibles de faire l'objet d'un éclatement par composant.

Pour l'ensemble des matériels d'exploitation mis à disposition de clients, les spécificités propres à la profession ne permettent pas de déterminer dès l'origine de façon homogène et fiable des valeurs résiduelles (i.e la valeur de marché à la revente en fin de période d'utilisation). Par conséquent, ces actifs sont amortis sur leur valeur totale d'acquisition.

Les règles d'amortissements appliquées dans la société sont conformes aux usages en vigueur dans la profession.
Les durées d'utilisation de nos matériels sont très proches des usages.
Ainsi, notre société n'a pas été amenée à réviser son plan d'amortissement comptable.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production (hors intérêts d'emprunts). En dehors des terrains, elles sont toutes amorties selon le mode linéaire ou dégressif avec les durées suivantes :

- constructions (linéaires)	10 à 20 ans
- agencements et aménagements des constructions (linéaire)	5 à 20 ans
- installations techniques, matériels et outillages (linéaire / dégressif)	3 à 5 ans
- matériel de transport (linéaire)	3 à 5 ans
- matériel informatique	3 à 5 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Travaux en cours

La société valorise ses en-cours selon la méthode de l'avancement au coût réel de la main d'oeuvre, des matières et des achats, lorsque la marge peut être connue avec suffisamment de précision.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Notre société constitue des provisions pour risques et charges afin de faire face aux risques significatifs (sociaux, commerciaux,...). Une évaluation du risque est faite au cas par cas. Elle fait l'objet d'une réévaluation annuelle en fonction de l'évolution desdits litiges.

Faits caractéristiques

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.
Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.
Dans ce contexte et à la date d'arrêté des comptes, la direction de la société dispose d'une bonne visibilité sur son activité et n'a pas identifié de fait de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Evènement postérieur à la clôture de l'exercice

Aucun impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise n'est attendu en lien avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie survenue le 24 février 2022 et qui a entraîné dans son sillage des sanctions internationales immédiates.

Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet	30 754			30 754
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total	**30 754**			**30 754**
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions . sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 379			50 379
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers				
. matériel de transport	1 382			1 382
. matériel de bureau	33 165	2 448		35 613
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	**84 926**	**2 448**		**87 374**
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		7 000		7 000
Total		**7 000**		**7 000**
Total général	**115 680**	**9 448**		**125 128**

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet	30 754			30 754
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total	**30 754**			**30 754**
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions . Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 379			50 379
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers				
. Matériel de transport	554	455		1 009
. Matériel de bureau	29 497	3 276		32 774
. Emballages récupérables, divers				
Total	**80 430**	**3 731**		**84 162**
Total général	**111 184**	**3 731**		**114 916**

Capitaux propres

Composition du capital social

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	2500	10,00	25 000
Emises dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	2500	10,00	25 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

Composition du capital social

La société mère consolidante est Foselev Sas, 530 rue Mayor de Montricher, 13798 Aix-en-Provence Cedex 3.

Dettes

Le montant des frais financiers sur emprunts restant dus à la clôture de l'exercice s'élève à 2 500 euros.

Impôt sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Imputation du crédit d'impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	308 262			308 262
Résultat exceptionnel	-276			-276
Participation des salariés				
Résultat comptable	**307 986**	**0**	**0**	**307 986**

Autres informations

Provision d'Indemnités de Départ à la Retraite (PIDR)

A la clôture de l'exercice, le montant des indemnités de fin de carrière s'élève à 17 039 €. La méthode retenue est celle des unités de crédits projetées, conformément à la recommandation 2003 R - 01 du CNC. Les principaux critères retenus sont les suivants :

- taux d'actualisation	0,70%
- réévaluation des salaires	1,00%
- âge de départ à la retraite	65 ans à l'initiative du salarié (ou de l'employeur mais nombre trimestres requis non atteint)
- turnover (toutes CSP)	13% de 20 à 29 ans
	8% de 30 à 39 ans
	5% de 40 à 49 ans
	4% de 50 à 59 ans
	0% au delà de 59 ans

Cette provision n'est pas comptabilisée.

La société a souscrit auprès de Swisslife un contrat « Swisslife IFC/IC » signé le 01.12.2016, à effet du 01.12.2016.
Le montant capitalisé au 31.12.2021 est de 12 594 €. Il n'y a pas eu de versement durant l'exercice écoulé.

Détail des charges à payer

Désignation	Montant
Emprunts et dettes financières divers	1 875
Dettes fiscales et sociales	59 007
Fournisseurs et comptes rattachés	3 000
Total	**63 882**

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles 30%					
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées					
Total (I)					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients		58 201	41 441	45 331	54 311
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total (II)		**58 201**	**41 441**	**45 331**	**54 311**
DEPRECIATIONS					
sur Immobilisations	- incorporelles				
	- corporelles				
	- titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		3 947	3 947		7 894
Autres dépréciations					
Total (III)		**3 947**	**3 947**		**7 894**
Total (I + II + III)		**62 148**	**45 388**	**45 331**	**62 205**
dont dotations et reprises	- d'exploitation		45 388	45 331	
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence:montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I					

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	7 000		7 000
Clients douteux ou litigieux	9 473		9 473
Autres créances clients	315 707	315 707	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	50 594	50 594	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	30 278	30 278	
Charges constatées d'avance			
Totaux	**413 052**	**396 579**	**16 473**
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Echéance des dettes

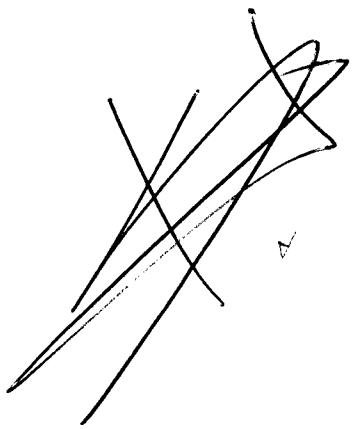
Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à 1 an max. à l'origine				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à plus d'1 an à l'origine	501 875	501 875		
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	168 025	168 025		
Personnel et comptes rattachés	33 947	33 947		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 609	30 609		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	7 699	7 699		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	11 255	11 255		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	80 894	80 894		
Total	**834 304**	**834 304**		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

ABCIS

15 B Rue Laurent Lavoisier

26800 PORTES LES VALENCE

Comptes annuels au 31/12/2021



Documents de synthèse

ABCIS

SAS au capital de 25.000 € - RCS ROMANS SUR ISERE 790 512 362
Siège Social : 15B rue Laurent de Lavoisier – 26800 PORTES LES VALENCE

- § -

TEXTE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 27 JUIN 2022

PREMIERE DECISION :

L'Associée unique, après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au président quitus de sa gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2021.

DEUXIEME DECISION :

L'Associée unique approuve les conventions fixées par les dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce.

TROISIEME DECISION :

L'Associé unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 307.987 euros de la façon suivante :

Origines du résultat à affecter

Résultat de l'exercice	307.987 €
Autres réserves	13.454 €
Total	**321.441 €**

Affectation proposée

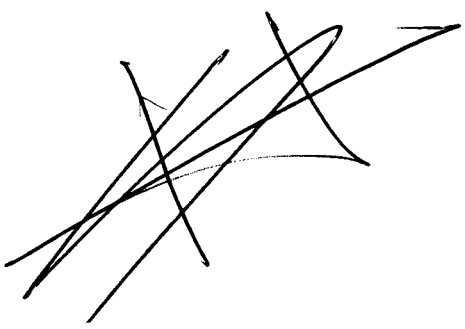
Autres réserves	321.441 €
Total	**321.441 €**

QUATRIEME DECISION :

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités légales de dépôt.

- § -

Le Président



ABCIS

SAS au capital de 25.000 € - RCS ROMANS SUR ISERE 790 512 362
Siège Social : 15B rue Laurent de Lavoisier – 26800 PORTES LES VALENCE

- § -

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 27 JUIN 2022

L'AN DEUX MIL VINGT-DEUX ET LE VINGT-SEPT JUIN,

La société FOSELEV SAS, société par actions simplifiée au capital de 1.992.900 euros, ayant son siège social 530 rue Mayor de Montricher ZI Les Milles – BP 291 000 – 13798 AIX EN PROVENCE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Aix en Provence sous le numéro B 637 070 632, représentée par Monsieur Bruno CAGNOL, en qualité de Président du Directoire,

Associée unique de la société ABCIS SAS,

A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Bruno CAGNOL, Président, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 et le rapport général du Commissaire aux comptes ont été adressés à l'Associée unique.

A pris les décisions suivantes relatives à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Approbation des comptes – quitus au Gérant,
- Conventions de l'article L223-19 du code de commerce,
- Affectation des résultats,
- Pouvoirs en vue des formalités à accomplir.

PREMIERE DECISION :

L'Associée unique, après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au président quitus de sa gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2021.

DEUXIEME DECISION :

L'Associée unique approuve les conventions fixées par les dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce.

TROISIEME DECISION :

L'Associé unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 307.987 euros de la façon suivante :

Origines du résultat à affecter

Résultat de l'exercice	307.987 €
Autres réserves	13.454 €
Total	**321.441 €**

Affectation proposée

Autres réserves	321.441 €
Total	**321.441 €**

QUATRIEME DECISION :

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités légales de dépôt.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

FOSELEV SAS
Associé unique
Représentée par Bruno CAGNOL

